

Référence
COFBIMXC4M COFBIMXC6M COFBIMXC8M

COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ BI-ZONES BI-FONCTION AVEC ÉLÉMENT INDICATEUR DE PRESSION

Dispositif de Commande Manuelle
 FONCTION DÉSENFUMAGE : 2 OUVERTURES - 1 FERMETURE
 FONCTION AÉRATION : OUVERTURE - FERMETURE

FICHE TECHNIQUE n°

029 / NF

indice H

DESCRIPTIF

Les commandes de désenfumage pneumatique au CO₂ BI-ZONES (D.C.M., D.A.C. ou D.C.M.R.) sont destinées à émettre un ordre d'ouverture ou de fermeture par percussion d'A.P.S. à usage unique (bouteilles de CO₂) vers des D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité).

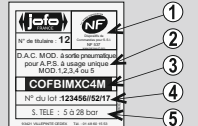
Elles permettent l'ouverture simultanée de 2 zones de désenfumage avec une seule commande par bouton poussoir. La fermeture de toutes les zones s'effectue par un deuxième bouton poussoir.

Le modèle BI-FONCTION dispose d'une commande aération ouverture - fermeture. La fonction désenfumage reste toujours prioritaire sur la fonction aération.

Le coffret est équipé d'un élément indicateur de pression qui permet de visualiser la ou les pressions de service sur réseau ouverture (pour mise en sécurité désenfumage) afin de contrôler que la pression présente dans le réseau correspond à celle calculée. De plus ce dispositif permet de vérifier l'étanchéité du réseau.

Désignation normative :
Dispositif Adaptateur de Commande Modulaire à sortie pneumatique pour A.P.S. à usage unique.

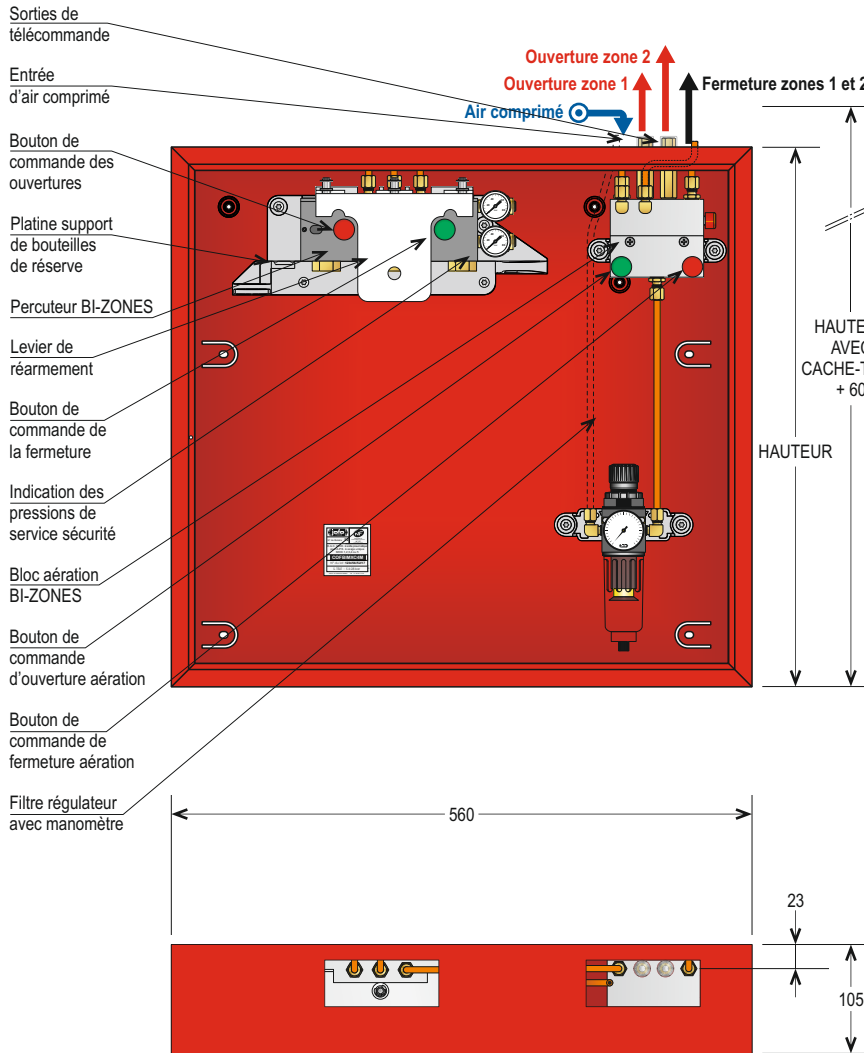
- Étiquette d'identification :**
- 1 - n° de certification (titulaire + site),
 - 2 - désignation normative + codes des modules adaptables,
 - 3 - code article (variable),
 - 4 - n° de lot (variable),
 - 5 - pressions en sortie de télécommande.



BOUTEILLES DE CO ₂ Maximum admissible			
Grammage (g)	Diamètre (mm)	Longueur (mm)	Débit ⁽¹⁾ (NI)
500 g	Ø 60	385	25,20
720 g	Ø 60	480	36,29
1000 g	Ø 60	650	50,40

⁽¹⁾Caractéristique de débit à 10 bar

Manuel Technique



Cotes en mm.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS SELON TAILLE DU COFFRET	COFBIMXC4M	COFBIMXC6M	COFBIMXC8M
HAUTEUR (mm)	520	700	820
LARGEUR (mm)	560	560	560
BOUTEILLES DE CO ₂ , MAXIMUM - OUVERTURE	500 g	720 g	1000 g
BOUTEILLES DE CO ₂ , MAXIMUM - FERMETURE	500 g	720 g	1000 g
TEMPÉRATURE D'UTILISATION (°C)	-20 à +50°C		
PEINTURE	RAL 3000 (texturée)		
indice E - P2E PROTECTION	IP42		
ÉNERGIE DÉSENFUMAGE	CO ₂ , gaz inerte		
ORGANE DE SÉCURITÉ	Percuteur avec boutons poussoirs		
FORCE À APPLIQUER (daN)	< 3 daN (avec bouteille en place)		
SORTIES DE TÉLÉCOMMANDE	Raccord à olive, étanchéité métal/métal - pour tube Ø 6 mm		
PRESSION DE SERVICE DÉSENFUMAGE (bar)	5 à 28 bar		
PRESSION D'UTILISATION DÉSENFUMAGE (bar)	60 bar (pression maximum pour un passage en position de sécurité)		
PRESSION D'ÉPREUVE (bar)	90 bar		
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRIQUE	Déclencheur électrique Réf. MOD24E (MOD.1) ou MOD48E (MOD.2) ou MOD24R (MOD.3) ou MOD48R (MOD.4)		
DÉSENFUMAGE	Tension alimentation	Facteur de marche	Consommation sous tension nominale
	24 ou 48 V continu	100% à 20°C (±5°C)	émission = 3,5 W - rupture = 1,6 W
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE PNEUMATIQUE	Déclencheur pneumatique Réf. MODP (MOD.5), raccord à olive pour tube Ø 6		
DÉSENFUMAGE	Consommation		Pression de télécommande
	0,085 normo-litre		Minimum = 6 bar - Maximum = 20 bar
ORGANE D'AÉRATION	Bloc aération à commande manuelle impulsion ou maintenue		
ÉNERGIE D'AÉRATION	Air comprimé filtré à 40µ (air sec sans huile)		
PRESSION DE SERVICE AÉRATION (bar)	3 à 12 bar		
ENTRÉE D'AIR COMPRIMÉ	Tube cuivre Ø 6		
CODIFICATION DES COFFRETS	Mode E = Émission - R = Rupture		Module
	Racine	Taille	Filtre rég.
	COFBIMXC	4 - 6 - 8	M
	MOD.1	MOD.2	MOD.3
	MOD.24E	MOD.48E	MOD.24R
			MOD.48R
			MODP
			Module Electrique
			Voltage (V)
			24 ou 48
			Mode
			E ou R
CODIFICATION DES MODULES			

OPTION(S)

Module de télécommande pneumatique et électrique.
 Télécommande pneumatique et électrique pour aération
 Porte pleine (lettre « P » ajoutée à la fin de la référence).
 Peinture : autres teintes.
 Coffret inox (lettre « I » ajoutée à la fin de la référence).
 Coffret sans filtre régulateur.

ACCESSOIRES

Bouteilles de CO ₂ .	Clef.
Cache-tube rectangulaire.	Membrane déformable.
Serrure à clef.	Plaque d'obturation.
Ecrou et olive pour tube Ø 5 mm	Olive pour tube Ø 5 mm.

COMPATIBILITÉ DES BOUTEILLES DE CO₂

Le choix des bouteilles de CO₂ est défini d'après les pressions de service nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.
 Les bouteilles de CO₂ compatibles avec nos gammes de produits doivent être conformes à la norme NF S 61-939-1.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION NF 537

Caractéristiques certifiées essentielles
 - **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 d'août 2022.
 - **Efficacité** vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).
 - **Affichage** des éléments d'identification sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.



Téléphone : 01 48 60 15 53 - Télécopie : 01 48 60 26 70
 E-mail : contact@jofo.fr - Site internet : http://www.jofo.fr



ZA Central Parc - 7, allée du Sanglier
 93421 VILLEPINTE CEDEX

TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL. ORGANISME CERTIFICATEUR : AFNOR CERTIFICATION 11, avenue Francis de Pressensé - 93871, Saint-Denis La Plaine

Référence	COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ BI-ZONES BI-FONCTION AVEC ÉLÉMENT INDICATEUR DE PRESSION	FICHE TECHNIQUE n°
COFBIMXC4M COFBIMXC6M COFBIMXC8M	Dispositif de Commande Manuelle FONCTION DÉSENFUMAGE : 2 OUVERTURES - 1 FERMETURE FONCTION AÉRATION : OUVERTURE - FERMETURE	029 / NF
		indice H

MISE EN PLACE DU COFFRET

FIXATION DU COFFRET

ATTENTION à la hauteur de pose ! Se référer à la norme NF S 61-932. La commande de désenfumage doit être installée à l'abri des intempéries, de l'eau, de l'humidité, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature.

SERTISSAGE DU TUBE

- **Avant tout raccordement :** le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.
- Effectuer le sertissage des tubes sur les raccords du coffret avec une clef. Étanchéité type métal contre métal.

MISE EN PLACE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Les bouteilles doivent être mises en place (vissage) à la main sur les percuteurs jusqu'à leur arrivée en butée.
- Étanchéité type métal contre métal (aucun joint).
- Le grammage des bouteilles de CO₂ doit être défini d'après les pressions de service nécessaires.

RACCORDEMENT DES MODULES

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- Raccorder au bornier la ligne de commande électrique provenant d'un C.M.S.I., d'un D.A.D., ou d'une autre source, en veillant à bien respecter les tensions et les polarités (le fil rouge indique le "+").

Module pneumatique : MOD.5.

- Sertir le grand côté du tube cuivre préformé sur le raccord du module pneumatique.
- Raccorder le petit côté du tube cuivre du module à la ligne de télécommande provenant d'un D.C.M. ou d'un D.A.C.

FILTRE RÉGULATEUR AVEC MANOMÈTRE

Réglage de la pression souhaitée :

- S'assurer que l'air comprimé est bien raccordé en entrée d'alimentation.
- Soulever le bouton moleté.
- Tourner le bouton moleté dans le sens des aiguilles d'une montre afin d'augmenter la pression indiquée sur le manomètre, et procéder à l'inverse pour la diminuer.
- Enfoncer le bouton moleté en position initiale afin de le verrouiller à la pression choisie.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE ET DU CACHE TUBE

- Placer la membrane déformable dans la porte, et installer le cache tube sur la partie supérieure du coffret.

L'installation doit être réalisée conformément à la norme NF S 61-932.

MISE EN SÉCURITÉ

MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Appuyer sur la membrane déformable, puis appuyer sur le bouton ouverture (rouge) pour obtenir la percussio n des bouteilles de CO₂. Les manomètres permettent de visualiser la pression du réseau après ouverture totale des Dispositifs d'Évacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur (DENFC).

RÉARMEMENT DES DISPOSITIFS ACTIONNÉS DE SÉCURITÉ (D.A.S.) - ACCÈS NIVEAU 2 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Ouvrir le portillon avec la clef à carré puis appuyer sur le bouton "fermeture" (vert) pour obtenir la percussio n de la bouteille de CO₂ assurant la fonction fermeture générale.

Le maintien de la position de sécurité doit être obtenu par construction du DAS.

REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectuée par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du §4 de la norme NF S 61-931.

DÉMONTAGE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Dévisser à la main les bouteilles de CO₂ qui ont été percutees.

RÉARMEMENT DU MODULE

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- **MODE RUPTURE :** vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (sous tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.
- **MODE ÉMISSION :** vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (hors tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.

Module pneumatique : MOD.5.

- S'assurer que l'ordre de télécommande soit interrompu (réseau hors pression).

Pour information : le percuteur ne peut être réarmé que si le module est lui-même réarmé.

RÉARMEMENT DU PERCUTEUR

- Relever le levier de réarmement jusqu'en butée. Cette opération unique réarme tous les organes de percussio n.

MISE EN PLACE DE NOUVELLES BOUTEILLES DE CO₂

- Une fois le percuteur réarmé, mettre en place les nouvelles bouteilles de CO₂ en les vissant à la main.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE

- Placer la membrane déformable dans la porte.

RÉARMEMENT DU BLOC AÉRATION

Le réarmement du bloc aération doit être effectué après chaque déclenchement.

- Repousser le bouton situé sur la droite du bloc.

ENTRETIEN

Vérification périodique annuelle :

- Vérifier que le poids des bouteilles de CO₂ n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- Vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- Vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- Vérifier les tensions d'alimentation électrique (si nécessaire).
- Vérifier l'absence d'huile dans le réseau pneumatique (en mode BI-FONCTION).
- Vérifier l'absence d'eau de condensation dans la cuve du filtre, et purger si nécessaire (en mode BI-FONCTION).
- Vérifier l'état des dards.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

Maintenance préventive annuelle :

L'armoire ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

Pour les armoires équipées de filtre-régulateur, remplacer l'élément filtrant tous les ans.

La cuve peut être nettoyée avec de l'eau froide ou tiède avec des détergents ménagers normaux.

Maintenance corrective :

Si lors de la vérification périodique annuelle les dards sont abîmés, procéder à leur changement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

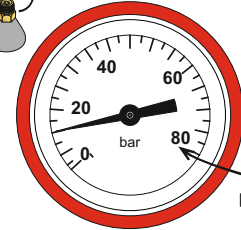
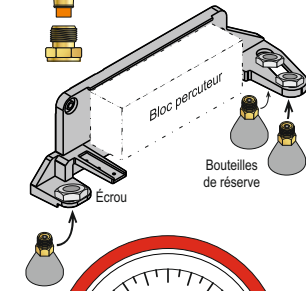
Maintenance décennale préventive :

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10 ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (percuteur, bloc aération).

Les opérations de maintenances ci-dessus ne dispensent pas de respecter l'application de la norme NF S 61-933.

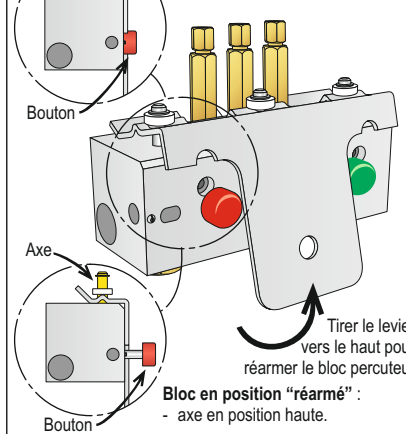
Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de

Tube
Composition chimique des tubes cuivre conformes à la NF A 51-050 repère Cu-DHP ou CW024A selon EN 12449.



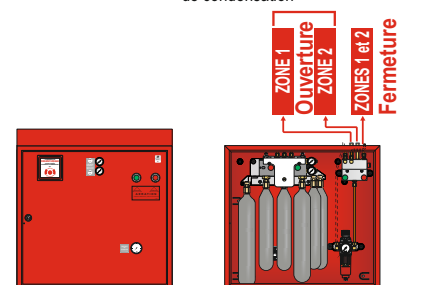
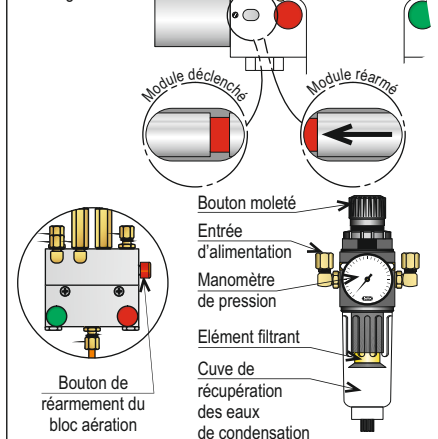
Réarmement du bloc percuteur et du module électrique

Bloc en position "percute" :
- axe en position basse.



Bloc en position "réarmé" :
- axe en position haute.

Pour réarmer le module électrique, repousser l'axe vers la gauche.



TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL. ORGANISME CERTIFICATEUR - AFNOR CERTIFICATION 11, avenue Francis de Pressensac - 93071 Saint-Denis La Plaine